

<https://ricochets.cc/20e-jour-de-lutte-pour-que-des-enfants-ne-dorment-pas-dans-la-rue.html>

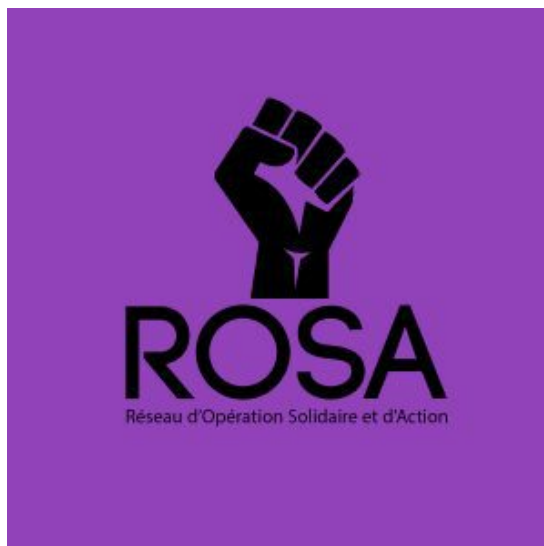


20e jour de lutte pour que des enfants ne dorment pas dans la rue

- Les Articles -

Date de mise en ligne : mardi 30 mai 2017

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés



Voici des extraits de [l'article](#) de ROSA que je relaie :

Le titre nous paraît indécent à écrire : cela fait désormais 20 jours que nous luttons pour que des enfants ne dorment pas dans la rue à Valence. Ces enfants ont moins de 10 ans, le plus jeune est un bébé de deux mois.

Depuis le 11 mai, nous avons tenté toutes sortes d'interpellation auprès du préfet de la Drôme et du maire de Valence : affichage des photos des enfants* avec leur âge et la mention « Je dors dans la rue » dans le centre-ville pour alerter la population ; installation des enfants et leurs parents pour dormir devant le logis du préfet ; occupation de la Villa Balthazar, du gymnase Brunet, de la Direction de la Route.

Considérant que nos demandes ne sont pas entendues, que le préfet et le maire persistent à contrevenir à la législation française et utilisent les forces de l'ordre comme remparts, nous nous voyons dans l'obligation de passer à l'étape supérieure.

Pour seule réponse, le préfet et le maire nous font suivre par les forces de l'ordre toute la journée. D'un côté, ils argumentent qu'ils n'ont pas les moyens pour héberger des enfants, mais de l'autre ils dépensent l'argent public (environ 2 000 euros par jour !) pour s'assurer, via leurs forces de l'ordre, que ces enfants ne puissent pas avoir d'abri pour la nuit.

(...)

Nous avons logé et nourri les enfants et leurs parents durant des semaines, avec l'aide de nombreuses associations, personnes, syndicats, et en occupant des locaux ; nous avons tenté toutes les formes de communication possibles. Considérant que nos demandes ne sont pas entendues, que le préfet et le maire persistent à contrevenir à la législation française et utilisent les forces de l'ordre comme remparts, nous nous voyons dans l'obligation de passer à l'étape supérieure.

Nous appelons toutes les personnes solidaires à entrer en contact avec nous au plus vite : : contact chez collectifrosa.com

► [Article complet et contact sur collectif ROSA](#)